

## **Instructions relatives à la sûreté des locaux, du personnel et du transport pour les clients en compte**

Ces instructions ont été rédigées pour votre usage et pour l'information de votre personnel travaillant dans vos locaux à la préparation et au contrôle des colis expédiés par voie aérienne. Ces instructions sont conformes au règlement (CE) n ° 2320/2002 du Parlement européen et du Conseil établissant des règles communes dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile.

### Locaux

L'accès aux locaux où sont préparés, emballés et/ou stockés les colis qui sont destinés à être transportés par voie aérienne, doit être contrôlé pour garantir qu'aucune personne non autorisée n'accède à ces expéditions.

Tout visiteur circulant dans les zones où ces expéditions sont préparées, emballées et/ou stockées, doit être accompagné en permanence.

### Personnel

L'intégrité de l'ensemble du personnel recruté et qui aura accès au fret aérien doit être vérifiée. Cette vérification doit au moins comprendre une vérification d'identité (si possible par une carte d'identité avec une photographie, par un permis de conduire ou un passeport) ainsi que la vérification du curriculum vitae et des références fournies.

Tous les employés qui ont accès au fret aérien doivent être informés de leurs responsabilités en matière de sûreté telles qu'elles sont énoncées dans ces instructions.

### Désignation d'un responsable sûreté

Au moins une personne doit être nommée responsable de l'application et du contrôle des instructions de sûreté (responsable sûreté désigné).

### Intégrité des expéditions

Les expéditions de fret aérien ne doivent pas contenir d'articles prohibés, sauf s'ils ont été correctement déclarés et soumis aux lois et règlements en vigueur (voir liste jointe).

Les expéditions de fret aérien doivent être protégées de toute intrusion non autorisée.

Les expéditions de fret aérien, doivent être emballées de façon adéquate et, disposer, si possible, d'un système de fermeture assurant le maintien de leur intégrité.

Le contenu des expéditions de fret aérien doit être décrit de façon détaillée sur le document de transport appropriée avec les adresses correctes.

### Transport

Lorsque le client en compte est responsable du transport des expéditions de fret aérien, les expéditions doivent être protégées contre toute intrusion non autorisée.

### Irrégularités

Les irrégularités (constatées ou suspectées) en rapport avec ces instructions doivent être signalées au responsable sûreté désigné. Le responsable sûreté désigné prendra alors les mesures appropriées.

## **Articles prohibés pour le fret aérien**

Les articles suivants sont interdits de transport aérien,

### a) Explosifs / munitions / liquides inflammables /corrosifs

Tout composant explosif ou incendiaire qui, individuellement ou en combinaison avec d'autres éléments peut déclencher une explosion ou un incendie. Ceci inclut les matériaux explosifs, les détonateurs, les feux d'artifice, l'essence et autres liquides inflammables, les munitions, etc., ainsi que toute combinaison de ces éléments.

Toute substance corrosive ou toxique, y compris les gaz pressurisés ou non pressurisés ;

Et

### b) Les produits toxiques ou incapacitants

Tous les gaz lacrymogènes, les produits de substances neutralisantes ou incapacitantes ainsi que des produits chimiques ou gaz à effets similaires, qu'ils soient stockés en pistolets ou en tout autre type de récipient sous pression ou non ; les autres dispositifs incapacitants tels que les aiguillons et les dispositifs de défense personnelle par choc électrique.

sauf s'ils ont été correctement déclarés et soumis aux lois et règlements en vigueur.